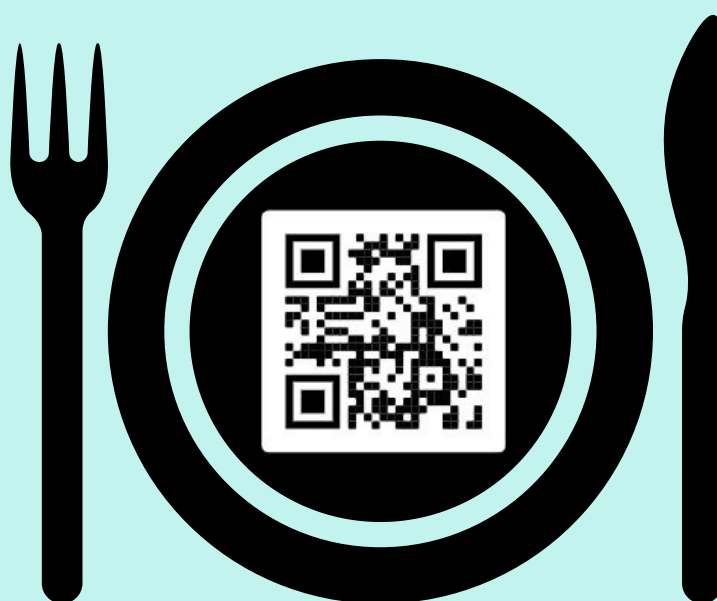


Pour soutenir vos bars, cafés et restaurants favoris:

Sc@nner avant de consommer



Les établissements ont l'obligation de demander les coordonnées électroniques de chaque client·e (application de type CoGa ou autre).

Vous devez renseigner vos coordonnées avant de vous attabler. C'est simple, rapide et sécurisé.

En utilisant CoGa, vous avez la garantie que ni l'établissement, ni l'application n'ont accès à vos données personnelles. Le formulaire n'est à remplir qu'une fois, le QR code généré est réutilisable. Toutes les données sont chiffrées et stockées sur des serveurs en Suisse. En cas de contamination avérée, seul le Service du Médecin Cantonal peut accéder à ces informations, pendant 14 jours. Passé ce délai, les données sont automatiquement supprimées.



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX